

Le ténia du mouton.

Un article de Philippe Vandiest – F.I.O.W.

Quelle que soit la saison, les jeunes agneaux broutards sont exposés à l'infestation par le ténia, parasite intestinal pouvant altérer fortement leur croissance et leur finition. Une attention particulière des éleveurs vis-à-vis de cette parasitose est donc recommandée, tout comme l'application d'un protocole de vermifugation strict avec des produits adéquats utilisés à des doses spécifiques (le ténia est un ver plat dont la lutte nécessite des posologies plus importantes que celles vis-à-vis des vers ronds).

Il existe plusieurs types de ténia, le ténia du mouton et le ténia du chien notamment. Ils font partie de la famille des cestodes, qui à l'âge adulte se présentent sous la forme de vers plats à corps segmenté, appelé strobile, ayant l'aspect d'un ruban et qui parasitent l'intestin grêle d'un vertébré. Leur évolution passe par un stade larvaire qui se déroule dans un hôte intermédiaire, un acarien dans le cas du ténia du mouton et le mouton dans le cas du ténia du chien. Dans ce dernier cas, le développement de larves dans l'organisme du mouton est responsable de parasitoses appelées Coenuroses, cysticercoses et échinococcoses.

Le ténia du mouton est aussi appelé *Moniezia* car c'est l'espèce la plus fréquemment rencontrée ; elle peut atteindre une longueur de 6 m et une largeur de 2,5 cm. Le ténia se fixe dans l'intestin grêle par des ventouses portées sur son extrémité antérieure, appelée scolex, et manifeste sa présence aux yeux de l'éleveur par l'expulsion régulière de ses segments terminaux avec les fèces. Les segments excrétés peuvent l'être de façon isolée et se présenter alors sous la forme de grains de riz ou de façon groupée en ruban pouvant aller jusqu'à plusieurs centimètres de longueur.

Le cycle du ténia est assuré par l'excrétion d'œufs microscopiques contenus dans ses segments terminaux (1) et libérés lors de la rupture et l'expulsion de ceux-ci avec les fèces du mouton (2). Ces œufs doivent alors être ingérés par un oribate, acarien mesurant de 0,4 à 1 mm de longueur (3), pour se transformer en une forme larvaire appelée cysticercoïde et redevenir infestants pour le mouton qui ingérerait l'oribate lors du pâturage. Lors de cette ingestion, le cysticercoïde se fixe sur la paroi de l'intestin et se développe en produisant des segments successifs le transformant en un ruban pouvant atteindre près de 6 m de long pour les variétés *Moniezia Expensa* et *Moniezia Benedeni*. Les segments les plus anciens sont donc repoussés vers l'extrémité postérieure du ver par l'expulsion des segments précédents et produisent des œufs lors de cette maturation.

La maturation des œufs ingérés par les oribates en cysticercoïdes infestants pour le mouton dure de 1 à 5 mois selon la température du milieu (de 32 à 18 °c) tandis que le développement du cysticercoïde ingéré par le mouton en ver adulte sécrétant des œufs dure environ 2 mois. Compte tenu de ces durées de maturation, il est recommandé aux éleveurs de procéder à la vermifugation de leurs agneaux d'herbe toutes les 6 semaines à partir de la mise en pâture et de ramener cet intervalle à 4 semaines en cas de forte infestation.

L'oribate, l'hôte intermédiaire pour le développement du ténia, apprécie davantage l'ombre et l'humidité que le froid, la chaleur et la sécheresse. On le rencontre donc le plus fréquemment au printemps et au début de l'été, périodes durant lesquelles il est déjà infestant s'il a passé

l'hiver porteur de cysticercoïdes, et plus préférentiellement sur les prairies à sol acide et riche en humus. Sa longévité est de 12 à 18 mois et seul 5% de ses pairs sont infestants pour le mouton, les autres étant tués par le développement des œufs ingérés en cysticerques. Parmi les cysticerques ingérés par le mouton, seul 3 à 4 % se développent en ténias adultes, les autres étant digérés ou n'ayant pas pu se fixer sur la paroi intestinale. La durée de vie du ténia est, quant à elle, de l'ordre de 4 à 5 mois.

La vermifugation des agneaux est à combiner avec des manipulations engendrant des stress intenses durant lesquels les parasites s'expriment davantage. C'est notamment le cas du sevrage. Les animaux traités doivent être retirés des prairies durant une douzaine d'heures au moins pour éviter la contamination de celles-ci par les œufs de ténia contenus dans les segments des parasites détruits par la vermifugation et éviter ainsi la relance de nouveaux cycles. Seuls les jeunes agneaux font l'objet d'un traitement spécifique ou à forte incidence sur le ténia. Les animaux âgés, bien qu'intervenant dans le déroulement de cycles, ont acquis une immunité empêchant de trop fortes réinfestations et sont vermifugés 2 ou 3 fois sur l'année mais avec des produits plus polyvalents ou à autre incidence spécifique.

Quelques ténicides...

Famille	Matière active	Nom commercial
Benzimidazole	Thiabendazole	Thibenzole – Nemapan
	Mebendazole	Multispect
	Fenbendazole	Panacur
	Oxfendazole	Synantic – Systemex - Oxfenil
	Albendazole	Valbazen – Disthelm
Guanidine	Fébentel	Rintal
Nitrophénylguanidine	Nétobimin	Hapadex
	Niclosamide	Ténicure - Ténia-stop
	Niclosamide + Oxybendazole	Strongténia
	Closantel + Mébendazole	Supaverm

L'infestation par le ténia engendre des baisses de croissance chez les agneaux de par les actions traumatiques (irritation de la muqueuse intestinale par la fixation du ténia par son scolex), entérotoxiques (sécrétion de toxines par le ténia) et spoliatrices (consommation de nutriments par le ténia) du parasite. L'amaigrissement des agneaux et un vilain aspect de leur laine sont très généralement les signes de leur infestation.